



L'Essonne, futur fief du sport français ?

Le projet du ClusterGrand Paris sport a été dévoilé le mercredi 16 mai au Génopole d'Evry. L'occasion pour l'ensemble des acteurs de présenter leurs ambitions pour améliorer le modèle sportif français sur le site de l'ancien hippodrome de Ris-Orangis / Bondoufle.

« Nous devons bâtir une nation sportive et devenir un territoire exemplaire », estime Francis Chouat, président de l'agglomération **Grand Paris Sud**. Alors que les Jeux Olympiques et Paralympiques auront lieu à Paris dans six ans, les acteurs du territoire veulent offrir un héritage à cet événement. C'est dans ce cadre, et avec l'ambition d'améliorer le modèle sportif français, que les élus essonnais, des présidents de fédérations, des chercheurs, des athlètes et des entrepreneurs ont lancé le projet Cluster Grand Paris sport en mai 2016. Projet d'envergure désormais sur la ligne de départ, présenté le mercredi 16 mai au Génopole d'Evry en présence de Tony Estanguet, président du comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, Josiane Chevalier, préfète de l'Essonne, François Durovray, président du Conseil départemental, Francis Chouat, président de Grand Paris Sud agglomération, et de Hakim Kellaf, président délégué du Cluster Grand Paris sport.

« Le sport est bien plus que du sport »

La structure, qui avait été développée lors du projet du Grand stade de rugby (*ndlr : ce dernier a été abandonné par la fédération française de rugby et son président, Bernard Laporte*), sera installée sur le site de l'ancien hippodrome de Ris-Orangis / Bondoufle, à proximité du stade départemental Robert-Bobin, des transports et, surtout, du biocluster formé par l'IRBA, l'AFM, le Génopole, 14 établissements d'enseignement supérieur et 18 500 entreprises.

« Le cluster Grand Paris sport fait le pari de l'intelligence et du patrimoine immatériel pour offrir au sport français un modèle de développement durable et innovant. Nous allons réunir des personnes qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble », a détaillé Pierre Tambourin, ancien directeur du Génopole, lors d'une table ronde.



De nombreuses personnalités étaient réunies autour de Tony Estanguet, président du comité d'organisation Paris 2024 et ancien champion olympique, lors de la présentation du Cluster Grand Paris sport le 16 mai dernier.

Devenir un pôle d'excellence

Six grands chantiers ont donc été retenus pour favoriser la pratique sportive des Français, améliorer les performances de haut niveau, renforcer la place du sport dans la société et développer son économie. Des enjeux qui répondent au leitmotiv des partenaires : « Le sport est bien plus que du sport ». Ainsi, une unité mixte de recherche et une plate-forme d'expérimentation permettront aux scientifiques « d'offrir des solutions innovantes et de répondre aux besoins dans le domaine de la santé et du bien-être ». Le tout en lien avec l'innovation numérique.



Du côté de la formation, un campus international dédié aux métiers du sport verra le jour en partenariat avec les écoles du territoire, notamment avec l'Université d'Evry. L'objectif est que le Cluster Grand Paris sport devienne une vitrine de l'offre de formation liée au sport et un pôle d'excellence sur la formation scientifique des personnels sportifs et médicaux. « *C'est une ambition débordante, ce projet de société doit laisser un impact fort au-delà des prochains JO. Nous devons faire grandir le sport et devenir une référence dans le monde* », s'est exclamé Tony Estanguet, ancien champion olympique.

L'aspect économique sera aussi représenté avec la création d'un lieu dédié aux start-up sportives, en partenariat avec la plate-forme

d'innovation sportive du Tremplin, Télécom ParisSud et l'Ensiie. Enfin, la Cité des sports permettra de mutualiser les projets des fédérations françaises. Des études conjointes seront lancées pour connaître leurs besoins en équipements sportifs et lutter contre le dopage.

<https://www.grandparissud.fr/actualites/cluster-grand-paris-sport>

Pour en savoir plus

6 : C'est le nombre de chantiers prévus dans le cadre du Cluster Grand Paris sport : la création d'une unité mixte de recherche, la mise en place d'une plate-forme d'expérimentation, l'implantation d'un site d'accueil pour les start-up du sport, la constitution d'un campus de formation aux métiers du sport, la création d'une Cité des sports et le travail sur le

handicap.

200 hectares disponibles, soit l'ancien hippodrome de Ris-Orangis / Bondoufle, sous maîtrise foncière publique en Opération d'intérêt national. S'ajoutent le stade départemental Robert-Bobin et 250 hectares de bois.

70 000 : C'est le nombre de licenciés que compte l'agglomération Grand Paris sud. Parmi eux, 78 sont des athlètes de haut niveau. Les licenciés sont répartis dans 600 associations.

300 : C'est le nombre d'équipements sportifs répartis sur les 24 communes de Grand Paris Sud.

1924 : C'est la dernière fois que la France a accueilli les Jeux Olympiques d'été.

par . Maryne Vialette

